



# DEMANDE D'AUTORISATION DE TRANSPORT YÉLO

Formulaire à remplir et à envoyer par email à : [resagroupes@rtcr.fr](mailto:resagroupes@rtcr.fr)

**GROUPE SCOLAIRE  
CDA HORS  
LA ROCHELLE**

## VOS INFORMATIONS

Nom de l'établissement : .....  
Nom de l'organisateur : .....  
Adresse e-mail : .....  
Numéro de téléphone : .....

**TARIFS TICKET GROUPE : Jusqu'à 30 personnes 19€**

**DATE DE LA SORTIE :**

**EFFECTIF TOTAL\* :**

(max 30 pers.)

Motif de la sortie : .....

## ITINÉRAIRE

Uniquement si changement de ligne de bus

| ALLER                          |  | CORRESPONDANCE |
|--------------------------------|--|----------------|
| N° de ligne de bus empruntée : |  |                |
| Nom de l'arrêt à la montée :   |  |                |
| Horaire de l'aller :           |  |                |
| Nom de l'arrêt à la descente : |  |                |

| RETOUR                         |  | CORRESPONDANCE |
|--------------------------------|--|----------------|
| N° de ligne de bus empruntée : |  |                |
| Nom de l'arrêt à la montée :   |  |                |
| Horaire du retour :            |  |                |
| Nom de l'arrêt à la descente : |  |                |

CADRE RÉSERVÉ À LA RTCR

**DATE :**

### AFIN DE VOUS GARANTIR DE VOYAGER À BORD DU RÉSEAU YÉLO DANS LES MEILLEURES CONDITIONS, NOUS VOUS RAPPELONS QUE :

Cette demande de déplacement est soumise à une vérification de faisabilité et à la validation du service de l'exploitant. Sous réserve de validation du bon pour accord ci-dessous, elle ne constitue pas une réservation de places prioritaires dans les véhicules. Le réseau Yélo est soumis aux aléas des flux de passagers et ne saurait garantir la disponibilité des places le jour du déplacement.

Ce formulaire est à envoyer par email à la Centrale Yélo à l'adresse suivante : [resagroupes@rtcr.fr](mailto:resagroupes@rtcr.fr) dans un délai de 7 jours ouvrés minimum avant la date du déplacement. En dehors de ce délai, aucune autorisation de transport ni ticket groupe ne pourront être accordés.

**En cas d'annulation, merci de nous contacter 24 heures minimum à l'avance. Sans respect de ce délai, nous serons dans l'obligation de facturer votre demande.**

\*L'effectif d'accueil maximum des groupes scolaires est de **30 PASSAGERS** par véhicule. Au-delà, le groupe devra être scindé pour emprunter le bus suivant ou précédent.



Pensez à consulter les **INFOS TRAFIC** quelques jours avant votre sortie afin d'être au courant des éventuelles perturbations le jour J : <https://yelo.aqglo-larochele.fr/traffics/>